

Mener des entretiens managériaux

Public ⁽¹⁾ : Tout manager devant mener des entretiens.

Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme. Toute personne qui s'inscrit dans un projet d'évolution défini par l'entreprise et en lien avec la thématique.

Pré-requis : Aucun pré-requis spécifique

Durée : 1 jour soit 07 heures

Dates et Lieu : **Le Jeudi 15 Mai 2025** - de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 – FORMADEXP ou autre lieu au Havre

Objectifs ⁽²⁾ : A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- ✓ Connaître le panorama des différents types d'entretiens managériaux
- ✓ Préparer l'entretien managérial
- ✓ Conduire l'entretien managérial
- ✓ Conclure et suivre un entretien managérial

Expert : Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie. Formatrice en management – communication et RH. 10 ans d'expérience professionnelle dans les RH. 14 ans d'accompagnement et formation en RH, Management et Communication

Méthodes et moyens pédagogiques : Méthodes actives et participatives : apports théoriques, mises en pratique et échanges / Questionnement afin de débriefer les situations apportées par les stagiaires / Exercices d'entraînement : reformulation / Brainstorming en sous-groupe / Analyse de pratique

Modalités d'évaluation et de suivi : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émargement par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif / Exercices

PROGRAMME DE LA FORMATION

Journée 1 – 07 heures

Matin

- ▶ Identifier les différents types d'entretiens managériaux et leurs enjeux.
 - Lister les différents types d'entretiens managériaux
 - Travailler l'ossature des différents entretiens

- ▶ Travailler la bonne posture.
 - Lister les attitudes indispensables à avoir
 - Découvrir les 6 attitudes spontanées de Porter
 - Rappel des principes de l'écoute active

Après-midi

- ▶ Structurer et mener vos entretiens managériaux : les étapes d'un entretien

- ▶ Faire de vos entretiens des outils de motivation de vos collaborateurs

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTION DE FORMATION

Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet www.formadexp.fr ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse contact@formadexp.fr

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

Moyens techniques et d'encadrement : Convocation, programme, livret d'accueil et règlement intérieur pour les participants et participantes. Salle de formation équipée d'un paperboard, d'un écran d'une connexion wifi et d'un vidéo projecteur. Feuilles d'émargement signées par les stagiaires par demi-journée et par le formateur.

Dans le cas d'une réalisation dans des locaux hors de chez Formadexp, l'entreprise s'engage à mettre à disposition une salle adaptée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un paperboard, d'un écran et adaptée au nombre de personnes.

⁽¹⁾ Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.

⁽²⁾ Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L6313-3).